Règlement du Tournoi National B de l'Union Sportive Madeleinoise
Dimanche 24 et Lundi 25 mai 2026

Article 1- Lieu et organisation

L'Union Sportive Madeleinoise est heureuse de vous retrouver pour son 5ème tournoi National B homologué sous le numéro 2465/2025-B, ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT.

Le tournoi se déroulera **les dimanche 24 et lundi 25 mai 2026** mai au Pôle Raquettes Jacques Donnay, 305 rue du Président Georges Pompidou, 59110 La Madeleine. La salle sera ouverte à partir de 8h00.



Figure 1 : Localisation de la salle (50.66302086410306, 3.064441763393456)

Le tournoi aura une gestion informatisée sous SPID déconnecté (SPIDD version 2) et sera placé sous la responsabilité de Monsieur Demarthe François (JA3), juge-arbitre de la compétition.
Une buvette sera mise en place jusqu'à la fin de la compétition afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (sandwichs, café, boissons fraîches, etc.).

Pour toutes questions concernant le tournoi, vous pouvez contacter les correspondants du club :
Monsieur Boukhenfouf Johan et Madame Doux Marie-Dominique
Mail :

usm.lamadeleine.tt@gmail.com

Le pointage se fera 30 minutes avant chaque tableau.

Le forfait du joueur sera prononcé 15 minutes après le 1er appel en poule et 5 minutes après le 1er appel dans le tableau à élimination directe.

Article 2- Participation et licenciation

Seuls pourront prendre part au tournoi homologué FFTT les joueurs ou joueuses licenciés à la **FFTT** ou dans les fédérations étrangères affiliées à l'ITTF, frontalière de la ligue des Hauts-de-France (en l'occurrence la **Belgique**). Le tableau d'équivalence des classements est fourni en pièce jointe.
Les licences devront être valides sur la saison 2025/2026 et chaque participant devra être en mesure de prouver sa licenciation pour la saison 2025/2026.
Si la mention "*certificat médical présenté*" figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.
Si la mention "*ni entraînement, ni compétition*" figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.
Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2e phase 2025-2026.



Les féminines du département ne pourront pas participer aux épreuves du 24 mai 2026 car ce jour est réservé au tournoi départemental féminin.

Article 3- Balles

Les balles fournies par l'organisation seront des balles 3 étoiles, en plastique, de couleur blanche, homologuées FFTT de marques **NITTAKU SD.** Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies. Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

Article 4- Déroulement du tournoi

Un joueur pourra participer au maximum à **trois tableaux de série par jour** (dans la limite des places disponibles). Si un joueur est éliminé en poule dans une série, il aura la possibilité de s'inscrire dans une autre série en accord avec le JA et sous réserve des places disponibles.
Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau Dames. La participation des féminines est admise dans tous les tableaux. Les féminines ont la possibilité de s'inscrire dans 3 tableaux de série de classement en plus du tableau féminin.
Un joueur absent lors de son 1er tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

La compétition se déroulera sur 20 tables homologuées FFTT (Tibhar Smash 28, Cornilleau 740).

Les tableaux sont limités à 48 joueurs, sauf :

- la série double limitée à 32 paires.
- les séries handicap limitées à 32 joueurs.
- les séries Poussins-Benjamins et Minimes-Cadets limités à 24 joueurs.

Les tableaux se dérouleront au 1er tour par poules de trois joueurs. Les deux premiers joueurs sont qualifiés pour le tableau final. Les parties se déroulent ensuite sur un tableau à élimination directe. Les séries doubles, Handicap se déroulent par élimination direct dès le premier tour (pas de phase de poule).

Toutes les parties (poules, tableau à élimination) se jouent au meilleur des cinq manches.

Pas d'interruption à l'heure du repas. Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau. La mise en poule se fera 10 minutes avant le début du tableau.
Une tenue correcte et sportive sera de rigueur.

Il est rappelé :

- qu'il est interdit de fumer et d'utiliser de la colle dans l'enceinte du gymnase.
- que la consommation de boissons alcoolisées est interdite dans les aires de jeu.

L'Union Sportive Madeleinoise se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau ou les dotations, si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.

Les tableaux avec les dotations sont les suivants :

Série	Début de la série	Nombres de places	Tarif	Dotation	1er	Finaliste	Demi-finaliste	Demi-finaliste
Dimanche 24 mai 2026								
A- 500-699	9h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
B- 500-1599	10h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
C- Handicap 31	11h	32	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
D- 500-999	12h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
E- 500-1299	13h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
F- 500-Non-Num	14h	48	9 €	305 €	150 €	75 €	40 €	40 €
H- Minimes-Cadets	15h	24	8 €	200 € (B.A)	100€	50 €	25 €	25 €
G- Poussins-Benjamins	15h	24	5 €	105 € (B.A)	50 €	25 €	15 €	15 €
Lundi 25 mai 2026								
I- 500-799	9h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
J- 500-1399	10h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
K- 500-1099	11h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
L- Double (-3200)	12h	32	2x8 €	400 €	200 €	100 €	50 €	50 €
M- 500-1699	13h	32	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
N- Handicap 31	14h	48	8 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
O- Open	15h	48	10 €	550 €	250 €	150 €	75 €	75 €
P- Dames	15h30	48	5 €	115 €	50 €	25 €	15 €	15 €

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5- Inscriptions

Les inscriptions devront parvenir impérativement **avant le vendredi 22 mai 2026 à 23h59**.

Elles se font UNIQUEMENT à travers la billetterie en ligne :
https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-madeleinoise/evenements/tournoi-national-b-la-madeleine-2026

Les droits d'engagements sont fixés à 8 € par tableau, 10 € pour l'open, 9 € pour la non-numéroté, 5 € pour les tableaux poussin-benjamin et dames. Ces tarifs sont valables pour un paiement en ligne, pour un paiement sur place, 1 € de plus est demandé par série.

Le tirage au sort des séries s'effectuera le samedi 23 mai 2026 à 19h, au Pôle Raquettes Jacques Donnay, 305 rue du Président Georges Pompidou, 59110 La Madeleine
Possibilité également de s'inscrire sur place le jour même, sous réserve de places disponibles et à disposition du juge-arbitre.

Article 6- Responsabilité

L'Union Sportive Madeleinoise décline toute responsabilité en cas de perte, vol et accident dans la salle.

Article 7 – Récompenses

Le tournoi sera doté de prix d'une valeur totale maximale de 3675 € (voir tableau ci-dessus).

Article 8 – Litiges

Le juge-arbitre est seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le règlement sera tranché par le JA, en accord avec les organisateurs.

Acceptation du règlement

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

Le comité